

AMÉNAGEMENT DE L'A10 À 2X3 VOIES
ENTRE VEIGNÉ ET SAINTE-MAURE-DE-TOURAINÉ

La 3^e voie ouvre à la circulation





Les usagers de l'A10 circuleront sur trois voies entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine pour leurs prochains déplacements estivaux. Cette nouvelle voie a requis un chantier d'une ampleur exceptionnelle qui a duré quatre ans. Cet aménagement autoroutier va apporter une sécurité renforcée et rendre la circulation plus fluide aux conducteurs. Les riverains verront, quant à eux, leur cadre de vie amélioré grâce aux mesures acoustiques et environnementales mises en œuvre.

Débuté fin 2019, l'aménagement autoroutier a poursuivi trois objectifs :

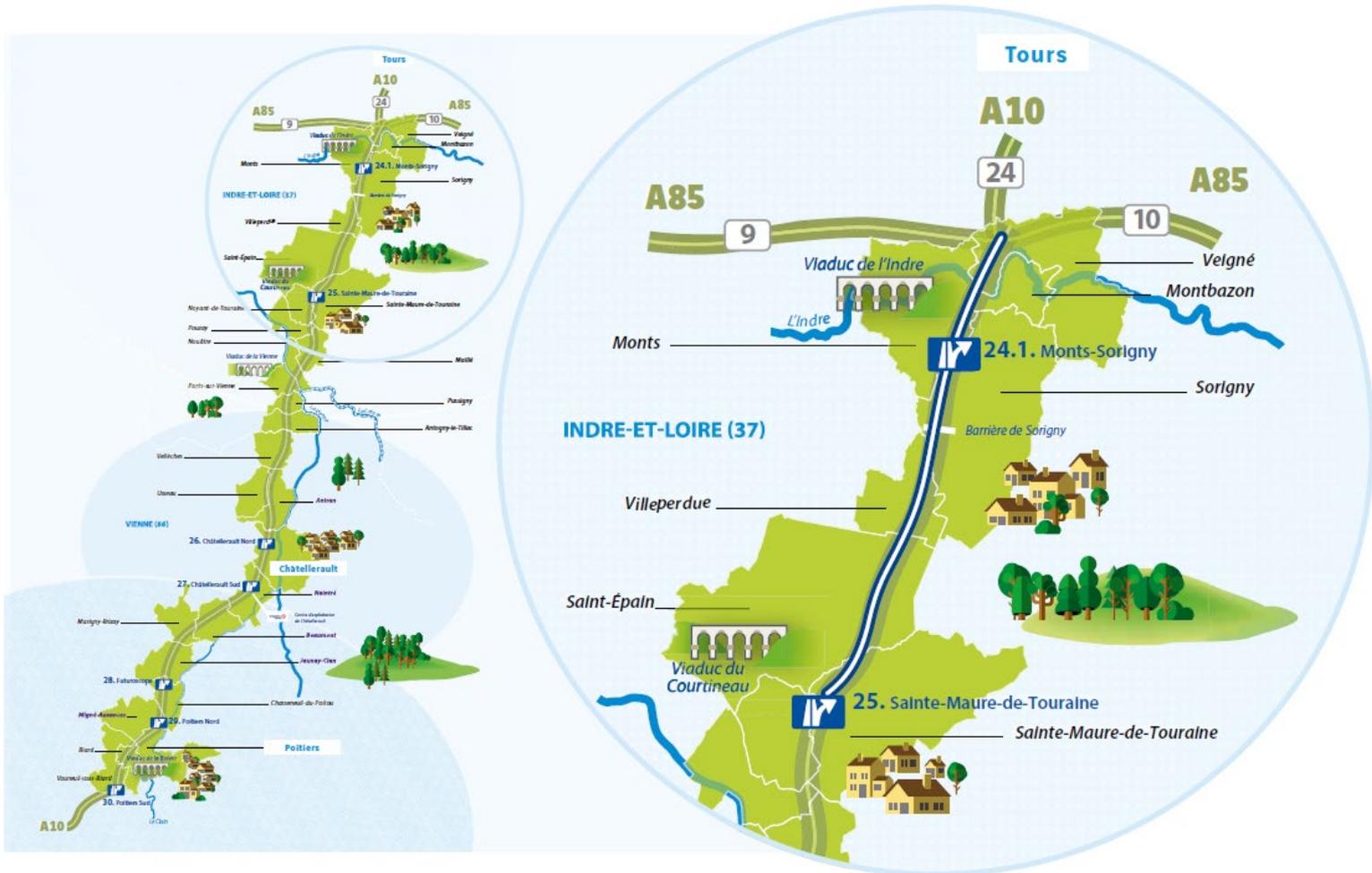
- **Améliorer la fluidité et renforcer la sécurité de cet axe stratégique**
- **Soutenir le développement économique du territoire**
- **Améliorer l'insertion environnementale de l'autoroute**

Le chantier, majeur dans la région Centre-Val de Loire, comprend la création d'une 3^e voie sur 24 km, l'adaptation de 14 ouvrages d'art, la construction de 2 viaducs, de 26 bassins, de protections acoustiques et la mise en place de mesures environnementales. Il a par ailleurs été un levier vertueux de création d'emplois locaux et d'insertion professionnelle.

244 M€
100% financés
par VINCI Autoroutes

POUR ALLER PLUS LOIN

L'État a confié à VINCI Autoroutes la réalisation de l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10 sur une portion de 24 km entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Plus largement, le chantier s'inscrit dans le cadre du Plan de relance autoroutier signé entre l'État et les sociétés concessionnaires d'autoroutes en août 2015. Ce Plan entend rénover les infrastructures autoroutières, soutenir la croissance économique et contribuer à la création d'emplois au cœur des territoires. Ainsi, des études ont été menées sur 93 km entre Veigné et Poitiers. Le projet a été déclaré d'utilité publique en juillet 2018.



LA MÉTHODE : UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Depuis les origines du projet, VINCI Autoroutes a tenu à associer le territoire à chaque étape, depuis la phase d'études jusqu'à celle des travaux.

En phase projet

- **Un travail de coordination** avec les élus et les riverains est engagé depuis 2015 : des rencontres avec le territoire, une concertation publique, des ateliers de co-construction et des permanences foncières.
- **Une consultation**, « Le chantier et vous » (2018).
- **Une enquête publique** (2018).

5 000
participants
à la concertation
publique



En phase travaux

Tout au long du chantier, des réunions ont été régulièrement organisées avec les parties prenantes : élus, professionnels, monde agricole, associations et riverains. Un dialogue permanent, la prise en compte des enjeux locaux et une communication réactive ont permis de répondre aux attentes du terrain.

UN « TROGLO » PRÉSERVÉ : un projet original, mené avec le territoire



À Saint-Épain, de nombreux habitats troglodytiques définissent le caractère singulier de la vallée de Courtineau. L'une de ces habitations se situe au pied du nouveau viaduc. En concertation avec les riverains et la mairie, des travaux de restauration sont menés pour réhabiliter cette maison typique qui sera cédée à la ville à l'issue des travaux.

UN PROJET VECTEUR D'EMPLOI AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le chantier d'aménagement de l'A10 repose sur des savoir-faire spécifiques, variés et complémentaires. De nombreux métiers ont été représentés : ouvrier polyvalent BTP, ingénieur, topographe, directeur de travaux, manoeuvre travaux publics, conducteur d'engin, coffreur bancheur, grutier, soudeur, terrassier, ferrailleur, préventeur sécurité, personnel administratif, etc.

Des équipes ultra spécialisées ont également été requises pour relever les défis techniques, par exemple liés aux viaducs de l'Indre et du Courtineau, aux déconstructions d'ouvrages d'art, aux enrobés à propriétés phoniques, ou encore, aux mesures environnementales pour conduire le chantier dans le respect des espèces et de la biodiversité.

300 personnes

en moyenne ont travaillé sur le chantier

L'insertion professionnelle : un engagement à succès

Pour que le chantier d'aménagement de l'A10 bénéficie au territoire, VINCI Autoroutes a intégré dans ses contrats de travaux des heures d'insertion professionnelle à destination des personnes éloignées de l'emploi. La démarche a rencontré un franc succès puisque l'objectif initial de 89 840 heures d'insertion professionnelle a été dépassé. Autour du CREPI Touraine*, VINCI Autoroutes a travaillé avec de nombreux partenaires locaux (GEIQ BTP 37, Touraine Insertion, Pôle emploi et la Mission locale du Chinonais).

* Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion

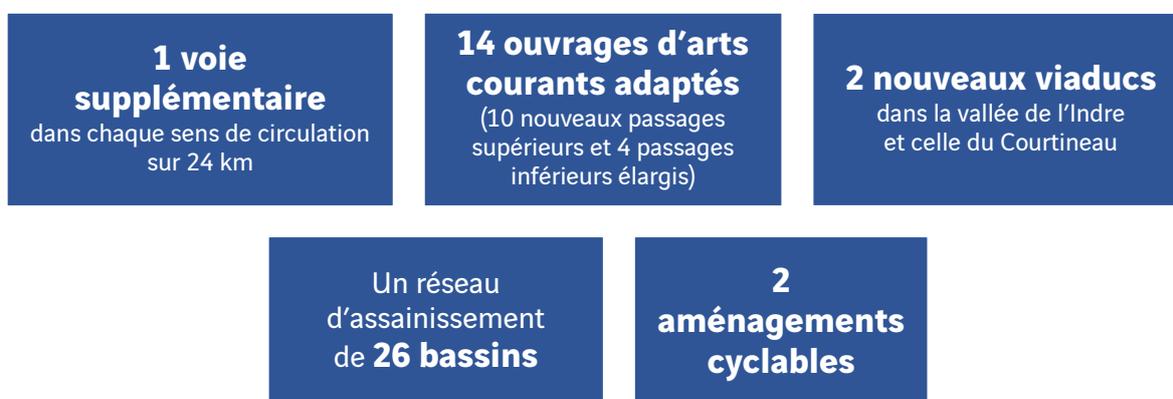
Parmi les réalisations concrètes de cette action, neuf CDI ont été signés à la suite d'une embauche en insertion professionnelle par les entreprises de travaux.



UN CHANTIER AUX MULTIPLES FACETTES

1. Des travaux d'ampleur pour un territoire dynamique

Avec ses 24 km, l'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine est un chantier d'envergure. Les travaux menés depuis 2019 comprenaient :



2. Ouvrages d'art courant : 10 passages supérieurs et 4 passages inférieurs

Entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, l'autoroute A10 franchit des voiries du réseau local qui irriguent le territoire. Ces voies, constituées de routes départementales et communales, passent soit au-dessus de l'autoroute A10 (passage supérieur), soit en-dessous (passage inférieur). Certaines d'entre elles ont dû être aménagées aux nouvelles dimensions de l'autoroute à 2x3 voies :

- **4 passages inférieurs** : élargis sur place en rive extérieure
- **10 passages supérieurs** : construction de nouveaux ouvrages dont la nouvelle implantation (en place, au nord ou au sud des ouvrages existants) a été décidée en concertation avec les élus, les gestionnaires de voiries et les riverains dès le début du projet, en 2016.

Pour chaque cas de figure, les déviations à mettre en place pendant les travaux ont fait l'objet d'une étude au cas par cas et d'une concertation avec les élus et les gestionnaires de voiries. À chaque fois que cela a été techniquement possible, l'option retenue a privilégié le maintien de la circulation sur le réseau local.



Nouveau passage supérieur : création du tablier



Pose de poutres ©MITHRA VISION

LE SAVIEZ-VOUS ?



VINCI Autoroutes favorise les mobilités douces aux abords de ses infrastructures. En concertation avec le territoire, des aménagements cyclables ont été réalisés sur de nouveaux ponts : à Monts, sur la RD84, et à Sainte-Maure-de-Touraine, sur la RD760.

3. Deux viaducs particulièrement singuliers

Entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, l'autoroute A10 franchit deux vallées par l'intermédiaire de viaducs : l'Indre et le Courteineau. Ces viaducs ne peuvent être élargis du fait de leurs structures qui ne permettent pas de porter la charge d'une voie de circulation supplémentaire. Un nouveau viaduc a donc été construit dans chaque vallée pour accueillir l'un des deux sens de circulation tandis que les viaducs existants sont réaffectés à l'autre sens de circulation. Le viaduc de l'Indre et celui du Courteineau ont, chacun, une technique de construction toute particulière.

Le viaduc de l'Indre (Veigné) : le mariage du béton et de l'acier

Le viaduc de l'Indre est un ouvrage mixte, constitué de béton et d'acier. Il est composé de quatre poutres métalliques qui ont été assemblées sur place, depuis une plateforme à proximité de l'autoroute, puis « lancée » lors de deux opérations de grande envergure.



Premier lancement de poutres du viaduc de l'Indre, novembre 2020

EN CHIFFRES

204 mètres de long

16 mètres de largeur

1 300 tonnes de poutres

2 lançages de poutres :
novembre 2020 et janvier 2021

Le viaduc du Courteineau (Saint-Epain) : un assemblage sur place à 30 mètres de hauteur

Le viaduc du Courteineau est un ouvrage en béton précontraint, dont le tablier est construit à l'aide de voussoirs en encorbellements successifs coulés en place. 52 voussoirs courants ont été coulés les uns à la suite des autres. La succession de ces voussoirs constitue deux fléaux qui, une fois reliés aux extrémités, forment le tablier du viaduc du Courteineau.





Viaduc du Courteineau : construction du tablier coulé en place

EN CHIFFRES

213 mètres de longueur

30 mètres de hauteur

16 mètres de largeur

4. L'assainissement : préserver la ressource en eau

La question de l'eau est un pan essentiel du projet d'aménagement de l'A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine. Deux réseaux d'assainissement indépendants ont été créés : un réseau pour récupérer les eaux des bassins versants naturels* et un autre pour collecter les eaux de chaussées. Le premier est composé de **sept bassins d'écroulement** qui régulent les eaux de pluie ruisselant sur les bassins versants avant de les rendre à l'environnement. Le second compte **19 bassins multifonctions** qui confinent les eaux de l'autoroute avant de les rejeter, une fois propres, dans un cours d'eau à proximité. Ces 26 bassins ont une forme et des dimensions étudiées au cas par cas pour éviter de surcharger le milieu naturel et ainsi, prévenir des inondations.

** En géographie, un bassin versant est une zone de collecte des eaux par un cours d'eau et ses affluents.*

26

bassins



Bassin multifonction

5. Et aussi : des découvertes archéologiques majeures

L'archéologie préventive est un préalable à tout projet d'aménagement autoroutier. Elle permet de détecter, caractériser, localiser et dater les éventuelles occupations humaines. Elle regroupe diagnostics et fouilles archéologiques. Dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine, l'Inrap (institut national de recherches archéologiques préventives) a réalisé des diagnostics et fouilles archéologiques entre 2018 et 2020.

Des vestiges de plus de 2000 ans sortis de terre

Les vestiges de plusieurs installations gallo-romaines et médiévales ont été découverts. Ils sont majeurs pour connaître l'histoire de la Touraine et, plus largement, **pour l'avancée de la connaissance archéologique dans la région Centre-Val de Loire.**

- À Veigné, la présence de trous de poteaux et de fosses a révélé **un site occupé dès l'âge du Bronze final** (950-800 av. J.-C.).
- **Un bâtiment et une cuve** liés à la production de vin dans une villa gallo-romaine témoignent pour la première fois de la fabrication de vin en Touraine au cours de l'Antiquité.
- Les archéologues ont également excavé **une trentaine de sépultures** couvrant plusieurs périodes chronologiques.
- À Saint-Épain, les vestiges ont révélé l'existence d'**une ferme du début de l'Antiquité** (entre le I^{er} et le II^e siècle).



Amphore de vin d'une villa gallo-romaine



Archéologue réalisant une fouille

UNE AUTOROUTE MODERNISÉE : UN IMPERATIF ENVIRONNEMENTAL

Aménager l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine est l'occasion de moderniser cette infrastructure dont la construction remonte aux années 1970. L'évolution des réglementations et l'investissement de VINCI Autoroutes en faveur des enjeux environnementaux et acoustiques permettent de mieux intégrer l'autoroute dans son environnement, de préserver la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie des riverains.

Des mesures acoustiques :
3 595 mètres d'écrans,
24 km d'enrobés
à propriétés phoniques,
des isolations de façades

28 mesures
environnementales
conformément au principe ERC
(éviter, réduire, compenser)

75 hectares
d'aménagements
paysagers

1. L'acoustique : un environnement sonore amélioré

La question des nuisances sonores aux abords de l'infrastructure a été récurrente et centrale de la part des riverains. VINCI Autoroutes s'est donc fortement engagé en fournissant les protections phoniques les plus adaptées. Trois types d'installations ont été mises en place entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine :

- **De nouveaux enrobés présentant des propriétés phoniques :**

Ils réduisent le bruit à la source et bénéficient ainsi à tous les riverains. Ils ont été appliqués sur les trois voies de circulation et la bande d'arrêt d'urgence sur les 24 km du chantier. Dotés de propriétés phoniques, ils permettent de réduire le « bruit de roulement », c'est-à-dire le son provenant du contact entre les pneumatiques et la chaussée. Ces enrobés, de type BBTM*, rempliront à la fois les exigences de sécurité et d'adhérence liées à la circulation sur autoroute, combinées à des caractéristiques acoustiques performantes.

** Béton bitumineux très mince (0/6)*

- **Des écrans acoustiques :**

Les écrans agissent comme un obstacle entre le son provenant de l'autoroute et un groupement d'habitations, par exemple un hameau. 3 595 mètres d'écrans acoustiques ont été installés, soit **10 fois plus que ce que la réglementation prévoyait**. Innovation de pointe, **700 mètres d'écrans ultra-bas carbone** ont été installés à Saint-Epain. Il s'agit des premiers écrans 100% ultra-bas carbone sur le réseau VINCI Autoroutes. Cette technologie permet une économie de 60% de carbone par rapport à des écrans conventionnels.

- **Des isolations de façades :**

Elles permettent de cibler des habitations isolées.



24 km

d'enrobés à propriétés phoniques

3 595 m

d'écrans acoustiques

2. La préservation de l'environnement au cœur du projet

Dès la phase projet, les études ont été réalisées dans le but de réduire les éventuels effets de l'aménagement sur l'environnement. Ensuite, pendant la phase de travaux, l'aménagement a été mené dans le respect de la biodiversité locale. Toutes les mesures ont été prises pour minimiser les effets du chantier sur l'environnement et pour protéger la faune et la flore locales.

Un suivi environnemental est réalisé par un bureau d'études indépendant. Il évalue deux principaux volets :

- **Un suivi de la flore invasive** (plantes exotiques envahissantes) pendant et après le chantier. Il a pour objectif de surveiller l'apparition et le développement d'espèces invasives aux abords du chantier, notamment au niveau des secteurs concernés par les défrichements et les mouvements de terre.
- **Un suivi des mesures écologiques** mises en place concernant la faune et la flore.

Eviter, réduire, compenser

Selon le principe ERC (éviter, réduire, compenser), VINCI Autoroutes a défini et mis en œuvre différents types de mesures pour préserver la biodiversité. Ainsi, 28 mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont été mises en œuvre pour préserver la biodiversité sur cette opération. Parmi les mesures emblématiques, VINCI Autoroutes a créé des mares à amphibiens, des zones humides et une frayère à brochets, renaturé trois cours d'eau ou encore restauré près de 6 hectares de pelouses calcicoles.

30 hectares

de mesures environnementales compensatoires



Mare à amphibiens, Veigné



Frayère à brochets, Veigné



Ruisseau de Longue plaine renaturé, Sorigny



Amphibien



Orchis pyramidal (espèce protégée)



Azuré du Serpolet (espèce protégée)



Gîte à chiroptères, Saint-Epain

3. Aménagements paysagers

Aménager l'autoroute est l'occasion de donner une nouvelle impulsion dans la manière dont l'infrastructure s'insère dans le territoire. Les plantations ont été prévues aux abords des ponts, des viaducs et des bassins. Elles ont pour but de redonner à la lisière de l'autoroute son caractère rural et fondre du mieux possible l'infrastructure dans son environnement.

Une palette végétale en adéquation avec le territoire

Plusieurs types de plantations peuvent être regroupés au sein d'un même espace : arbres isolés, bosquets forestiers, haies bocagères ou basses, gazon ou encore, plantes destinées à recréer des zones humides. Les essences ont été choisies pour être particulièrement adaptées à la région tourangelle et plus résistantes aux épisodes de sécheresse. On retrouve par exemple des érables, bouleaux, chênes, cornouillers ou encore saules.



75 hectares

d'aménagements paysagers

L'aménagement de l'A10 à 2x3 voies entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine est une formidable opportunité pour le territoire tourangeau et pour les mobilités du quotidien. Cette opération a aussi constitué une aventure humaine, à l'image de ce chantier d'exception. A l'heure où la 3^e voie ouvre à la circulation, le chantier est sur le point de s'achever : d'ultimes travaux, dits « de finitions », seront assurés dans les mois à venir. D'ici-là, les équipes de la maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes transmettent cette nouvelle section à 2x3 voies aux exploitants de la direction régionale centre de Chambray-lès-Tours qui sont prêts à accueillir les Tourangeaux pour leurs trajets du quotidien et les vacanciers pour les départs de l'été.



CONTACTS PRESSE

Sylvie MARTY – Responsable Communication Maîtrise d’Ouvrage

sylvie.marty@vinci-autoroutes.com – 06 17 56 93 60

Cécile PINARD – Responsable Marketing et Communication Région Centre Val de Loire

cecile.pinard@vinci-autoroutes.com – 06 10 57 34 40

A propos de VINCI Autoroutes

Parmi les premiers opérateurs d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)